



Fiche d'information aux exposants 2017

Le Marché de Noël est une initiative de la corporation Commerce Tourisme Granby_région et de la MRC de La Haute-Yamaska.

Il a pour objectif de permettre aux producteurs agricoles, transformateurs agroalimentaires et artisans d'avoir une visibilité et un accès au marché durant la période des fêtes. Le tout, en s'entourant d'une ambiance festive et en se déplaçant sur le territoire de la Haute-Yamaska.

Horaires et tarifs 2017:

Dates	Villes	Lieux	Adresses	Tarifs /jour	Tarif spécial	Heures d'ouverture	Heures présence exposants
19 nov. (dim)	Waterloo	Salle St-Bernardin	5005 rue Foster	65\$ + tx (74,73\$)	340 +tx (390,92\$)	9h à 16h	8h à 15h15
26 nov. (dim)	Roxton Pond	Centre communautaire	905 rue St-Jean	65\$ + tx (74,73\$)		9h à 16h	8h à 16h15
2 déc.	Granby	Place Johnson / Sous le chapiteau	À côté du 160 rue Principale	260 \$ + tx (298,94 \$)		9h à 16h	7h30 à 16h15
3 déc.						9h à 16h	8h30 à 16h30

N.B. Le chèque doit être fait à l'ordre de *Commerce Tourisme Granby_région*

Services offerts par le comité organisateur :

- Tables de 8 pieds de long/2 pieds de large, ainsi que deux chaises (une seule façade d'exposition);
- Espace de 8 pieds de largeur (façade) par 6 pieds de profondeur incluant la table;
- Électricité (confirmation exigée et la responsabilité d'apporter une rallonge revient à l'exposant);
- Salle de bain et accès eau froide et chaude à proximité;
- Animation et décoration des lieux;
- Publicité (conférence de presse, affichage, pub journaux, pub radio, etc.);
- Production et distribution d'un dépliant présentant les exposants à l'accueil;
- Granby : Sécurité présente sur les lieux le samedi soir pour vous permettre de laisser vos installations et produits sur place.

Obligations de l'exposant :

- Décorer son kiosque pour développer l'atmosphère festive de Noël;
- Assumer toute responsabilité sur ses produits, accessoires et électroménagers;
- Posséder les différents permis et autorisations exigés par le MAPAQ et respecter les différentes lois en vigueur pour la participation de votre entreprise à un tel marché;
- Respecter les horaires prévus d'ouverture du marché, soit: arriver 1 heure avant l'ouverture pour la préparation de votre kiosque et attendre la fermeture pour ranger.

Résiliation et responsabilités

- Le comité organisateur se réserve le droit de mettre fin unilatéralement au contrat, et ce, sans compensation ni préavis, auprès d'un exposant qui viendrait à l'encontre du fonctionnement, du comité organisateur ou d'un autre exposant, nuisant ainsi à la bonne tenue du Marché de Noël de la Haute-Yamaska;
- Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité pour tout dommage ou toute perte pouvant être causés, directement ou indirectement, dans le cadre du Marché de Noël de la Haute-Yamaska;

À noter : le formulaire d'inscription des exposants ainsi que le paiement de l'inscription (**au nom de Commerce Tourisme Granby_région**) devra être reçu à la MRC de La Haute-Yamaska au plus tard **le 22 septembre 2017** et qu'**aucun remboursement** ne sera possible si vous êtes accepté.

Coordonnées pour inscription et information aux exposants :

Samuel Gosselin

MRC de La Haute-Yamaska
142, rue Dufferin, Bureau 100
Granby (Québec) J2G 4X1
450 378-9976, poste 2504
Télécopieur 450 378-2465
sgosselin@haute-yamaska.ca